

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
Du vendredi 8 décembre 2023

Étaient présents :

Résidents :	madame BOULLE, madame FAURE, monsieur HALLOUIN,
Familles :	madame VIRMOUX,
Personnels :	monsieur GUINAMARD, madame LESOURD, madame CHAVIGNY, madame SIONNEAU, madame BELLANGER, madame LAFFIAC,
Pour la congrégation :	Sœur Odile ROYER,
Association de gestion :	monsieur GANGA, monsieur FLEURY, madame LEMPERNESSE,
Bénévoles :	madame GUERIN, madame TORTÉ,
Béguinage :	madame de THOURY,
Invités :	monsieur DORSEMAINE résident Notre Dame de Lourdes, madame REVOL résidente Bon Secours, madame MENAND référente parkinson,

Étaient excusés :

madame ORTMANS, madame GOUJON, madame LECOINTRE, madame JOLY, madame JANSSEN,
madame MONTREUIL, monsieur HASLE, Sœur Noëlia LARRA NUNEZ, monseigneur VERRIER,
madame GIBOTTEAU, madame VAUDEVIRE, madame DOURNES,

À 14 heures 30, ouverture de la séance

Ordre du jour :

✓ **Organisation du CVS**

Validation du compte rendu de la réunion du Conseil de Vie Sociale du 29 septembre 2023 :

Compte rendu de la réunion du vendredi 29 septembre validé.

Présentation :

Madame LEMPERNESSE ancienne directrice de l'EHPAD la Grande Bornes à la Ville aux Clercs rejoint le Conseil d'Administration et prend la mission de représentant du conseil au sein du CVS. Madame ROUILLAC sort du CVS pour prendre une nouvelle mission : Accompagnement de l'Aumônerie de la maison avec Sœur Odile.

✓ **Vie Sociale**

Marché de Noël :

Le marché de Noël s'est fait en collaboration avec le Lycée Saint Joseph. Jeudi 7 décembre de 10h00 à 18h00 nous avons accueilli beaucoup de visiteurs dans les locaux du Lycée et en extérieur devant la chapelle ainsi que dans notre salle Saint Joseph. C'est la 2^{ème} fois que nous nous associons et c'est une réussite.

Nous avons modifié l'organisation dans la salle Saint Joseph avec un sens de circulation, deux « coins encaissements » et deux stands de crêpes. Toutes les classes du collège et du lycée Saint Joseph sont passés.

Un grand merci aux bénévoles du Béguinage ainsi qu'aux lycéens qui nous sont venus en aide ce jour, cela nous a permis de vendre 16 litres de crêpes et de récolter des fonds pour la Vie Sociale de l'année 2024.

Les visiteurs familles et extérieurs, ont aussi rencontré les collégiens. Chaque classe du Collège Saint Joseph est passée au marché de Noël.

Projet boutique en partenariat avec le lycée St Joseph : Inauguration le 7 décembre

Durant la semaine de la personne âgée « semaine bleue » en octobre nous avons présenté notre projet « boutique pédagogique » ; 20 projets ont été récompensés par le Conseil Départemental. Le nôtre a remporté le 1^{er} prix avec la remise de 1500€.

La boutique pédagogique du lycée propose des produits locaux, des livres de la librairie des 3 AVE, et notre ancienne boutique Monoprix (anciennement située au rez de chaussée pavillon Bon Secours) avec produits d'hygiène et alimentaire. Nous avons pour projet d'élargir les créneaux horaires avec bénévoles.

PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) :

70 Projets d'Accompagnement Personnalisé ont été réalisés durant l'année.

Chaque mardi de 14h à 14h30 les personnels de Soins et de Vie Sociale (Ergothérapeute, IDEC, IDE, animatrice, aides-soignantes, maîtresse de maison, agents d'hôtellerie...) se retrouvent pour échanger et mettre en place les axes à améliorer concernant 1 ou 2 résidents. Avant cette réunion, un recueil de données est réalisé, avec le résident, par plusieurs personnes. Ce recueil nous aide à connaître l'histoire de vie et les faits marquants pour mieux accompagner le résident, ses souhaits et attentes.

Une question est posée concernant l'accompagnement des résidents à la Chapelle pour la messe. Cette question nous invite à chercher des bénévoles, en plus de l'aide déjà apportée par les salariés de la maison. Il faudra pour cela effectuer une liste des résidents désireux d'aller aux messes de l'établissement.

Pour la prise en charge spécifique des résidents atteints de la maladie de Parkinson, Nathalie Menant, référente de l'accueil, participe puis réalise les axes spécifiques comme des sorties extérieurs (piscine etc...), l'accompagnement aux rendez-vous neurologiques, et de nombreux accompagnements individuels.

Question : qui est référent de la maison ? Pour le moment, il n'y a pas de référent de maison. L'organisation est réalisée en relation avec Vendôme.

✓ Communauté, Charles de Blois, Béguinage

Emménagement dans la nouvelle maison 18 rue d'Alsace et de Lorraine :

Le déménagement est réalisé depuis le 8 novembre, avec la complexité de relancer un bâtiment non utilisé depuis deux ans. Après deux visites de conformité réunissant l'ARS et le Département nous avons obtenu le droit d'emménager. 13 résidents sont installés.

Merci aux équipes du Bon Secours d'avoir participé à l'installation des habitants à la PUV Bon Secours à Blois.

Animations entre le Béguinage et l'EHPAD :

Les habitants du Béguinage participent de plus en plus à la vie des maisons.

Ceux qui le souhaitent sont conviés à participer aux déjeuners du 25 décembre et du 1 janvier dans les salles à manger des pavillons, pour accompagner les résidents en ces jours de fêtes.

Plusieurs habitants ont nettoyé le local à vélo et la serre du jardin. Ils ont organisé et préparé le Marché de Noël.

Le Grand Repas du mois d'octobre a réuni des résidents de l'EHPAD et du Béguinage.

Les ateliers créatifs pour le marché de Noël ont permis de continuer à créer les liens entre les habitants de nos maisons.

Les habitants du Béguinage entrent dans les maisons avec l'objectif de participer à la vie des maisons du Bon Secours. Aujourd'hui, nous avons déjà des missions identifiées et réalisées comme la distribution des journaux. L'accompagnement à la Chapelle pourrait aussi être une mission.

200 ans de la Congrégation :

Le 24 janvier 2024 la congrégation fêtera ses 200 ans de fondation. La messe de jubilé a lieu à la maison mère, à Paris.

Sœur Odile rappelle l'importance des sœurs fondatrices, missionnées pour se rendre au domicile des grands malades et les y accompagner jusqu'à leur décès. En cela, elles étaient à l'origine des équipes de soins palliatifs qui aujourd'hui accompagnent à domicile (et viennent au Bon Secours).

Chaque 24 des mois de l'année 2024 un évènement sera organisé (ex : déjeuner avec les lycéens, messes bénévoles et donateurs, fête de la Saint Jean dans les jardins...).

Vous êtes invités à suivre et participer à l'organisation de ces journées, pour cette année jubilaire.

Liens entre la Congrégation et l'EHPAD

Sœur Odile participe à la « cellule éthique » de l'établissement, en relation avec plusieurs professionnels et une administratrice de l'association.

Cette cellule est créée chez nous en relation avec le comité Ethique du réseau ADEODAT.

Des rencontres régulières sont organisées entre sœurs des congrégations et personnels des établissements du réseau ADEODAT. Nous sommes accompagnés par Jean Matos afin de développer notre démarche éthique. Il interviendra en 2024 au Bon Secours.

✓ Gestion de l'établissement

Formation en partenariat avec le Lycée St Joseph : ASH et ADVF :

Des formations débutent en Janvier 2024 dans les locaux du lycée Saint Joseph, sur le site du Bon Secours :

- ASH : Agent de Service d'Hôtellerie,
- ADVF : Assistant De Vie aux Familles (de Mars à Septembre)

Nous participons à ces deux formations en intervenants métiers et, l'EHPAD sera lieu d'accueil pour les stagiaires. Les stagiaires prendront en charge certains résidents de façon régulière.

Ces formations sont mises en place avec le lycée Saint Joseph à Vendôme et La Providence à Blois.

CPOM de l'EHPAD repoussé :

La signature du CPOM (2020-2024) est encore une fois repoussée par l'ARS. Elle est annoncée pour 2024.

Contrôle d'établissement

Cela avait été annoncé par le gouvernement, chaque EHPAD doit être contrôlé.

Nous avons été contrôlé du 15 au 25 septembre, avec un contrôle à distance. Nous n'avons pas de retour sur l'ensemble des éléments transmis à l'ARS.

✓ Questions diverses :

I. **Registre des plaintes non accessible le week-end**

Les représentants des familles demandent comment accéder au registre le week-end.

Le directeur n'est pas favorable à mettre à disposition le registre dans un endroit ouvert sans assurer un temps d'écoute. Il est donc convenu que le registre reste à l'accueil, accessible quand les bureaux sont ouverts.

Nous informons donc les familles que le registre est accessible mais avec cette contrainte de temps d'ouverture des bureaux. Soit aux heures d'ouverture de l'accueil, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

II. **Accueil temporaire :**

Une famille d'un résident temporaire s'est plainte oralement de nos limites de prise en charge.

Cela concerne un accueil parmi tous ceux réalisés en cours d'année. Mais cela nous incite à remettre systématiquement en place les questionnaires de satisfaction.

III. **Tarifs chambres familles**

Depuis quelques mois nous n'avons plus la chambre famille au pavillon Bon Secours.

Deux chambres familles sont disponibles au pavillon Sacré Cœur.

La prestation de chambre : une nuit et petit déjeuner est proposée pour 30€.

IV. **Matériel de cuisine en panne**

Un résident participant à la commission menu nous rapporte la remarque d'un cuisinier

Un matériel en panne non réparé a été évoqué pour justifier une cuisson ratée. Le directeur s'étonne de ce type de remarque et précise que pour le matériel en question, la demande est en cours et le matériel va être remplacé.

V. **Demande d'échanges entre résidents présents au Conseil de la Vie Sociale**

Monsieur Hallouin souhaite qu'un échange soit organisé en amont des réunions du CVS, entre les résidents présents au Conseil de Vie Sociale.

Cette rencontre fut déjà réalisée par le passé. Nous proposons de mettre en place un déjeuner des résidents représentants CVS avant chaque réunion. La proposition est validée.

VI. **Entrer au Bon Secours : plan et livret**

La présidente du Conseil présente la mise à jour du livret d'entrée. Ce livret va aider le nouveau résident à bien connaître son entourage : le pavillon et les personnels qui l'entourent. Ce livret est régulièrement modifié pour l'adapter à chaque pavillon. La mise à jour présentée est validée.

La présidente du Conseil présente le plan du Bon Secours coloré et mis à jour. Cette nouvelle présentation du plan est validée en conseil ; Le plan est donc maintenant donné aux résidents qui arrivent au Bon Secours et sera affiché.

Les représentants familles se demandent comment nous obtenons le consentement des résidents qui demandent à entrer dans l'EHPAD. La démarche est décrite dans la présentation du projet d'établissement.

Avant l'entrée du résident, des visites sont organisées et le consentement du résident est questionné. Très peu de résidents entrent avec joie et certains de leur choix ; Il est donc indispensable d'être certains qu'ils sont conscients de la nécessité de venir vivre au Bon Secours et qu'ils choisissent eux-mêmes ce lieu d'accompagnement qui va changer leurs habitudes de vie.

La présidente du Conseil présente la Charte des droits et libertés de la personne accueillie que nous distribuons. Elle fait remarque que la Charte n'est pas lisible en l'état.

Le directeur rappelle que cette charte est affichée en grand format dans les pavillons. Son contenu ne peut pas être allégé. L'écriture très juridique ne peut pas être résumée. Par contre, notre document actuel vient de l'éditeur Berger-Levrault . Nous allons chercher une autre édition avec des couleurs différentes, dans le but trouver un document plus lisible.

**La prochaine réunion est prévue le
Vendredi 8 mars 2023 à 14h30.**

Madame FAURE, Présidente